

FICHE DE POSTE N°3

RECRUTEMENT MAÎTRE DE CONFÉRENCE ASSOCIÉ(E) DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE RENTRÉE 2019-2020

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(ses) handicapés(es)

Intitulé du poste (F/H): Maître de Conférence associé(e) des ENSA Champ disciplinaire : TPCAU	Catégorie statutaire : A Corps : Maîtres de Conférences (MCF) associés Date de la prise de fonction : 01/10/2019
---	--

Domaine(s) Fonctionnel(s) : : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Maître de conférence associé

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes
6 quai François Mitterrand
BP 16202
44262 Nantes cedex 2

Missions et activités principales

L'ENSA recrute un(e) maître de conférence associé à mi-temps (soit 160h d'enseignement équivalent TD) ayant une compétence dans les outils et l'univers numériques appliqués au domaine des Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine. En plus d'une maîtrise des outils paramétriques, le candidat devra maîtriser également les outils de cartographie numérique (notamment les SIG), de gestion de bases de données et de dataviz.

Ses missions sont les suivantes :

Définir et assurer un projet

- **Pédagogique**

Enseignements à assurer par cycle de formation (1er, 2ème ou autres diplômes : DPEA, FPC ...), nombre d'heures et modes pédagogiques correspondants.

Par ailleurs, le candidat pourra être amené à s'impliquer :

- soit dans un enseignement lié **aux problématiques de la création architecturale dans une dimension critique et spéculative**, dans le cadre de la formation initiale en architecture ;
- soit dans la formation professionnelle continue (FPC), chaque semestre étant sous la responsabilité d'un enseignant différent. En raison du statut de salarié des étudiants de cette formation, celle-ci est susceptible de se tenir le vendredi et le samedi bien que son positionnement soit actuellement expérimenté le jeudi et le vendredi.

Cette affectation dans le programme des formations sera validée en fonction des besoins d'encadrement pédagogique définis en amont de l'année universitaire par le Conseil pédagogique et scientifique en concertation avec le directeur.

Dans tous les cas, le/la candidat/e devra être en mesure d'assurer :

- un enseignement théorique dans le cadre de cours magistraux ;
- un enseignement pratique dans le cadre de travaux dirigés ;
- la participation en duo avec un titulaire d'une UE de projet.

En fonction de l'organisation adoptée dans le programme d'enseignement habilité, l'enseignant/e sera amené/e à s'impliquer dans une équipe existante pour la renforcer. Sur la base des programmes habilités, il/elle devra donc posséder une réelle capacité de travail collectif et d'intégration à une équipe constituée.

Autres tâches : encadrement des PFE, suivi des stages, participation aux instances de l'école. Au-delà des obligations de service d'enseignement en présence d'étudiants (160 heures équivalent TD sur les deux semestres de l'année universitaire), il est attendu du candidat qu'il participe pleinement aux autres missions directement liées à l'activité pédagogique (production de documents pédagogiques, réunions de coordination, jurys, relations internationales, suivi des stages et des mises en situation professionnelles de la HMONP, procédure de recrutement des candidats étudiants,...) et à la vie institutionnelle de l'établissement au sein de ses différentes instances liées à la pédagogie et à la recherche (commission des formations et de la vie étudiante, commission de la recherche, conseil d'administration, ...).

- **Scientifique**

Le/la candidat/e sera invité/e à inscrire ses travaux recherches dans le cadre du projet scientifique du laboratoire Ambiances, Architectures, Urbanités (AAU) (voir <https://aau.archi.fr>). Fortement interdisciplinaire depuis sa création en 1998, le laboratoire AAU développe des outils méthodologiques et associe des architectes, des sociologues, des informaticiens, des anthropologues, des urbanistes, des géographes, des historiens et des philosophes pour répondre aux problématiques et enjeux complexes de l'architecture, de l'environnement et de la ville contemporaine. Il est largement ouvert à l'international, comme en témoignent les collaborations avec des équipes internationales, l'essor du Réseau International Ambiances fondé en 2008, la création d'une revue internationale du même nom et la mise en œuvre d'un GDRI CNRS de 2013 à 2017. Le projet proposé par l'enseignant/e-chercheur/e veillera à s'articuler à cette dynamique interdisciplinaire et à consolider son ambition de développement à l'international.

- **Autres tâches**

Par ailleurs, il sera apte à suivre un mode collégial de fonctionnement en participant à la coordination des programmes et l'animation des groupes de travail. Ces exigences sont impératives quel que soit le lieu de résidence du candidat.

Charges horaires d'enseignement et de recherche

Le temps de travail de référence des maîtres de conférences associés des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés en temps complet et 160 heures à mi-temps de travaux dirigés ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes.

Expériences et compétences souhaitées

Compétences relatives aux missions d'enseignement et de recherche :

- Expériences et compétences souhaitées :

Nécessairement architecte exerçant la maîtrise d'œuvre ou disposant d'une expérience significative dans le domaine des applications numériques spécifiques à la création architecturale.

Le/la candidat/e possédera également une expérience pédagogique reconnue. Il/elle devra attester d'une réelle capacité théorique et réflexive sur la pratique opérationnelle.

Il/elle devra être en mesure de développer une démarche explicite de l'enseignement du projet associant les dimensions pratiques (TD) et théoriques (cours) ainsi que le rapport aux disciplines associées (ATR, HCA, SHS, STA, VT). Outre l'encadrement des TD de projet, il/elle pourra participer à la définition et à la prise en charge de cours théoriques en particulier au sein des UE de projet. Capable de s'intégrer à des équipes enseignantes pluridisciplinaires, il/elle devra montrer une réelle ouverture aux autres champs disciplinaires en contribuant à la nécessaire articulation des savoirs et démarches.

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :
Architecte, pourra inscrire son travail de recherche au laboratoire de l'école.

Savoir-être (compétences comportementales) :

- capacité à travailler en équipe et à échanger avec les autres enseignants ;
- capacité d'écoute et d'accompagnement de l'étudiant dans son parcours de formation
- capacités de dialogue et d'animation de projets avec l'ensemble des acteurs de l'établissement.

Participer à la mise en œuvre des activités de recherche

Le/la candidat pourra assurer des activités d'enseignement et des activités de recherche en lien avec les chercheurs du labo CRENAU afin de favoriser la diffusion de la recherche dans les enseignements de formation initiale.

Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le/la candidat/e est sous l'autorité directe du directeur

Sur le plan fonctionnel le candidat est en lien avec le directeur, la directrice des formations et de la politique de site, la directrice des études et la présidente du conseil pédagogique et scientifique. Le/la candidat devra participer aux différentes commissions soit comme représentant/e élu/e ou comme simple acteur et montrer sa capacité à s'investir dans un projet pédagogique collectif. Suivant la politique de l'établissement, il/elle devra être sensibilisé/e aux évolutions et innovations pédagogiques et disponible à une formation continue dans ce domaine, si programme ad hoc.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

Installée depuis 10 ans sur l'île de Nantes, l'ENSA de Nantes dispose de bâtiments construits par les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal), au sein du « quartier de la création » dont elle est un acteur important.

L'établissement est fortement impliqué dans la politique de site avec l'Université de Nantes et les autres établissements d'enseignement supérieur. L'ENSA Nantes développe un partenariat stratégique au sein de l'Alliance Centrale Audencia ENSA Nantes. Elle est « établissement associé » à l'école doctorale SPI (Sciences pour l'ingénieur) et impliquée dans l'Ecole doctorale STT (Sociétés, Temps, territoires).

Parallèlement au cursus de formation initiale conduisant au diplôme d'Etat d'architecte et à la HMONP, l'ENSA Nantes développe seule ou avec ces établissements, quatre formations de second cycle : deux DPEA en « Architecture Navale » et de « Scénographe » ; le master Villes et territoires, co-habilité par l'Université de Nantes ; le master VEU Villes environnement urbain en partenariat avec l'Ecole Centrale de Nantes. Dans le cadre de l'Alliance, l'ENSA Nantes offre depuis septembre 2008 un double cursus architecte ingénieur / ingénieur architecte avec l'Ecole Centrale de Nantes, depuis 2018 un double cursus Architecte Urbaniste en lien avec le Master Villes et Territoire. Depuis 2016 elle déploie un « Bachelor of Architecture and Urbanism » à l'Île Maurice. D'autres projets de formations conjointes sont en cours.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

L'activité scientifique de l'ENSA Nantes est traduite dans les activités du CRENAU, composante nantaise de l'UMR1563 du CNRS, Ambiances, Architectures, Urbanités, rattachée à l'INSHS. Les recherches du CRENAU **Centre de REcherche Nantais Architectures Urbanités** portent sur les dimensions sensibles de l'architecture et des espaces urbains, à travers des approches relevant des sciences humaines et sociales, des sciences pour l'ingénieur et des sciences de l'information. Plaçant l'utilisateur au centre de l'approche, les thématiques de recherche concernent l'habitat, le cadre de vie et les espaces publics.

Le CRENAU déploie un large spectre de compétences disciplinaires en architecture, aménagement urbain, sociologie, géographie, anthropologie, physique, informatique graphique, histoire, arts. Ses axes de recherche couvrent des thèmes larges comme la fabrication des climats, la résilience des territoires et l'adaptation des villes aux changements climatiques, les nouvelles formes d'énonciation du savoir, les modèles, instruments et politiques de l'action publique territoriale, les cartographies et les représentations sensibles des formes, les instrumentations numériques de l'espace incluant la réalité virtuelle et augmentée, les tonalités de l'espace public.

Le CRENAU est membre de deux écoles doctorales – l'ED SPI (Sciences pour l'ingénieur) - et - l'ED STT (Sociétés, Temps, Territoires) en sciences humaines et sociales -, de plusieurs réseaux

scientifiques nationaux et internationaux (GDRI CNRS, COST, OCDE-IEA), et partenaires de nombreuses équipes de recherche en France et à l'étranger (Italie, Japon, Canada, Belgique, Espagne, Suisse). Il est fondateur de deux revues scientifiques (la revue *Lieux Communs* et la revue internationale *Ambiances* sur le portail revues.org) et lauréat de contrats de recherche financés par les organismes nationaux (ANR, ADEME, PUCA, Région Pays de la Loire) et européens, ainsi que par des partenaires privés.

Dossier de candidature :

Le dossier devra comporter les éléments suivants :

- Un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement, réalisations) ainsi que la situation professionnelle actuelle du candidat ;
- Une lettre de motivation faisant apparaître les priorités pédagogiques ;
- Les publications éventuelles ;
- Une copie de la carte d'identité ;
- Une copie des diplômes.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Dépôt des candidatures UNIQUEMENT PAR MAIL à :

sophie.clement@nantes.archi.fr et copie à martine.cornuaille@nantes.archi.fr.

Délai impératif d'envoi des candidatures : **jusqu'au 16 septembre 2019** à 17 heures.

Le mail portera en objet la mention « recrutement d'un maître assistant associé dans le champ TPCAU – Fiche de poste N°3 et le NOM du candidat.

Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront informés le 18 septembre pour une audition à l'école le 20 septembre.

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées et les candidats auditionnés par la commission de recrutement de l'ENSA Nantes.